



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la culture et de l'éducation**

### **Rapport**

Étude des crédits budgétaires des portefeuilles « Culture et Communications » et « Éducation et Enseignement supérieur » pour l'année financière 2017-2018  
(Adoptés)

Procès-verbaux des séances des 24, 27, 28 avril et des 2, 3 et 4 mai 2017

**Dépôt à l'Assemblée nationale :**  
**n° 3208-20170510**

---

**QUÉBEC**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE LUNDI 24 AVRIL 2017.....	1
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE ET COMMUNICATIONS » .....	2
VOLET CULTURE ET COMMUNICATIONS.....	2
Remarques préliminaires.....	2
Discussion générale.....	2
Mise aux voix.....	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 27 AVRIL 2017 .....	4
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » .....	4
VOLET ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE, PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE .....	4
Remarques préliminaires.....	5
Discussion générale.....	5
TROISIÈME SÉANCE, LE VENDREDI 28 AVRIL 2017 .....	6
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite) .....	6
VOLET ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE, PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (suite) .....	6
Discussion générale (suite).....	6
QUATRIÈME SÉANCE, LE MARDI 2 MAI 2017.....	9
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite) .....	10
VOLET FORMATION PROFESSIONNELLE.....	10
Discussion générale.....	10
CINQUIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 3 MAI 2017 .....	11
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE ET COMMUNICATIONS » (suite).....	12
VOLET PROTECTION ET PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE .....	12
Remarques préliminaires.....	12
Discussion générale.....	12
Mise aux voix.....	13
SIXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 4 MAI 2017 .....	14
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite) .....	15
VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR .....	15
Remarques préliminaires.....	15
Discussion générale.....	15
Mise aux voix.....	16

## ANNEXE

### I. Liste des documents déposés

Première séance, le lundi 24 avril 2017

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications », volet Culture et communications, pour l'année financière 2017-2018 (Ordre de l'Assemblée le 29 mars 2017)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M<sup>me</sup> Maltais (Taschereau), vice-présidente et porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

M. Fortin (Pontiac)

M<sup>me</sup> Melançon (Verdun) en remplacement de M. Iracà (Papineau)

M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil) en remplacement de M. Habel (Sainte-Rose)

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) en remplacement de M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M<sup>me</sup> Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) en remplacement de M. Auger (Champlain)

M<sup>me</sup> Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française

M<sup>me</sup> Vallières (Richmond) en remplacement de M. Carrière (Chapleau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Fortin (Sherbrooke), ministre de la Culture et des Communications

M<sup>me</sup> Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale, Conseil des arts et des lettres du Québec

M<sup>me</sup> Marie Collin, présidente-directrice générale, Société de télédiffusion du Québec

M<sup>me</sup> Monique Simard, présidente et chef de la direction, Société de développement des entreprises culturelles

M<sup>me</sup> Marie-Claude Champoux, sous-ministre, ministère de la Culture et des Communications

M. Stéphan La Roche, directeur général, Musées de la civilisation

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 14 heures, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE  
« CULTURE ET COMMUNICATIONS »**

**VOLET CULTURE ET COMMUNICATIONS**

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires sera limité à 12 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 7 minutes pour l'opposition officielle et à 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M. Fortin (Sherbrooke), M<sup>me</sup> Maltais (Taschereau) et M<sup>me</sup> Samson (Iberville) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Jean de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Collin de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) remplace M<sup>me</sup> la présidente.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Simard de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Champoux de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. La Roche de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Culture et communications des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » étant réputé écoulé, M<sup>me</sup> la présidente procède à la mise aux voix.

#### Mise aux voix

Programme 1 : Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

À 17 h 56, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 27 avril 2017, à 15 heures.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Pierre-Luc Turgeon

\_\_\_\_\_  
Filomena Rotiroti

PLT/ag

Québec, le 24 avril 2017

Deuxième séance, le jeudi 27 avril 2017

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », volet Éducation primaire et secondaire, persévérance scolaire, pour l'année financière 2017-2018 (Ordre de l'Assemblée le 29 mars 2017)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Carrière (Chapleau)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, de recherche, de persévérance scolaire et d'alphabétisation

M. Drolet (Jean-Lesage) en remplacement de M. Auger (Champlain)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Iracà (Papineau)

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

Témoin :

M. Proulx (Jean-Talon), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

---

La Commission se réunit à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 02, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE  
« ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »**

**VOLET ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE, PERSÉVÉRANCE  
SCOLAIRE**

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires sera limité à 17 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 10 minutes pour l'opposition officielle et à 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

#### Remarques préliminaires

M. Proulx (Jean-Talon), M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) et M. Roberge (Chambly) font des remarques préliminaires.

#### Discussion générale

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M<sup>me</sup> la présidente, M. Roberge (Chambly) dépose les documents cotés CCE-059 et CCE-060 (annexe I).

La discussion se poursuit.

À 18 heures, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 28 avril 2017, à 9 heures.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Pierre-Luc Turgeon

\_\_\_\_\_  
Filomena Rotiroti

PLT/ag

Québec, le 27 avril 2017

Troisième séance, le vendredi 28 avril 2017

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », volet Éducation primaire et secondaire, persévérance scolaire, pour l'année financière 2017-2018 (Ordre de l'Assemblée le 29 mars 2017)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, de recherche, de persévérance scolaire et d'alphabétisation

M. Drolet (Jean-Lesage) en remplacement de M. Iracà (Papineau)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Ouellette (Chomedey) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

Témoin :

M. Proulx (Jean-Talon), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 03, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE  
« ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite)**

**VOLET ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE, PERSÉVÉRANCE  
SCOLAIRE (suite)**

Discussion générale (suite)

Une discussion s'engage.

Il est convenu d'observer une minute de silence pour souligner le Jour de compassion pour les personnes tuées ou blessées au travail.

La discussion se poursuit.

M. Habel (Sainte-Rose) remplace M<sup>me</sup> la présidente.

La discussion se poursuit.

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Il est convenu que le temps de la suspension soit soustrait de l'enveloppe du groupe parlementaire formant le gouvernement.

À 11 h 37, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 15 minutes.

La discussion se poursuit.

M. Habel (Sainte-Rose) remplace M<sup>me</sup> la présidente.

La discussion se poursuit.

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Il est convenu que le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ne soit pas redistribué aux députés de l'opposition.

Le temps imparti à l'étude du volet Éducation primaire et secondaire, persévérance scolaire des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur » étant réputé écoulé, M<sup>me</sup> la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 4 : Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les documents cotés CCE-061 à CCE-064 (annexe I).

À 13 heures, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 2 mai 2017 à 15 h 30.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Carolyne Paquette

\_\_\_\_\_  
Filomena Rotiroti

CP/ag

Québec, le 28 avril 2017

Quatrième séance, le mardi 2 mai 2017

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », volet Formation professionnelle, pour l'année financière 2017-2018 (Ordre de l'Assemblée le 29 mars 2017)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Auger (Champlain)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, de recherche, de persévérance scolaire et d'alphabétisation

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Iracà (Papineau)

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

Autre député présent :

M. Lelièvre (Gaspé)

Témoin :

M. Proulx (Jean-Talon), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 32, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE  
« ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite)**

**VOLET FORMATION PROFESSIONNELLE**

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

M<sup>me</sup> la présidente dépose le document coté CCE-065 (annexe I).

À 17 h 32, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 3 mai 2017, à 14 heures.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Pierre-Luc Turgeon

\_\_\_\_\_  
Filomena Rotiroti

PLT/ag

Québec, le 2 mai 2017

Cinquième séance, le mercredi 3 mai 2017

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications », volet Protection et promotion de la langue française, pour l'année financière 2017-2018 (Ordre de l'Assemblée le 29 mars 2017)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Carrière (Chapleau)

M. Giguère (Saint-Maurice) en remplacement de M. Iracà (Papineau)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Hardy (Saint-François) en remplacement de M. Auger (Champlain)

M. Kotto (Bourget)

M. Rousselle (Vimont) en remplacement de M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M<sup>me</sup> Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française

M. Tanguay (LaFontaine) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Fortin (Sherbrooke), ministre de la Culture et des Communications

M. Robert Vézina, président-directeur général, Office québécois de la langue française

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 14 heures, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE  
« CULTURE ET COMMUNICATIONS » (suite)**

**VOLET PROTECTION ET PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires sera limité à 12 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 7 minutes pour l'opposition officielle et à 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M. Fortin (Sherbrooke), M. Kotto (Bourget), et M<sup>me</sup> Samson (Iberville) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M<sup>me</sup> la présidente, M. Kotto (Bourget) dépose le document coté CCE-066 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M<sup>me</sup> la présidente, M. Kotto (Bourget) dépose le document coté CCE-067 (annexe I).

La discussion se poursuit.

M. Habel (Sainte-Rose) remplace M<sup>me</sup> la présidente.

La discussion se poursuit.

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Vézina de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Protection et promotion de la langue française des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » étant écoulé, M<sup>me</sup> la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 3 : Charte de la langue française

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » pour l'année financière 2017-2018 sont adoptés à la majorité des voix.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les documents cotés CCE-068 à CCE-071 (annexe I).

À 17 h 59, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 4 mai 2017, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Pierre-Luc Turgeon

\_\_\_\_\_  
Filomena Rotiroti

PLT/ag

Québec, le 3 mai 2017

Sixième séance, le jeudi 4 mai 2017

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », volet Enseignement supérieur, pour l'année financière 2017-2018 (Ordre de l'Assemblée le 29 mars 2017)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Auger (Champlain)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, de recherche, de persévérance scolaire et d'alphabétisation

M. Fortin (Pontiac)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Lelièvre (Gaspé) en remplacement de M. Kotto (Bourget)

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

Témoin :

M<sup>me</sup> David (Outremont), ministre responsable de l'Enseignement supérieur

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 26, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE**  
**« ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite)**

**VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires sera limité à 17 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 10 minutes pour l'opposition officielle et à 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M<sup>me</sup> David (Outremont), M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) et M. Roberge (Chambly) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

À 13 h 27, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

---

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

M. Habel (Sainte-Rose) remplace M<sup>me</sup> la présidente.

La discussion se poursuit.

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M<sup>me</sup> la présidente, M<sup>me</sup> David (Outremont) dépose le document coté CCE-072 (annexe I).

La discussion se poursuit.

À 17 h 59, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

---

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Enseignement supérieur des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur » étant écoulé, M<sup>me</sup> la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Administration

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Soutien aux organismes

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Programme 3 : Aide financière aux études

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Programme 5 : Enseignement supérieur

Le programme 5 est adopté à la majorité des voix.

Programme 7 : Régimes de retraite

Le programme 7 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur » pour l'année financière 2017-2018 sont adoptés à la majorité des voix.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les documents cotés CCE-073 à CCE-075 (annexe D).

À 21 h 30, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Pierre-Luc Turgeon

\_\_\_\_\_  
Filomena Rotiroti

PLT/ag

Québec, le 4 mai 2017

**ANNEXE I**

**Liste des documents déposés**

## Liste des documents déposés

- Sylvain, Yves. [Correspondance du sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire aux directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires]. 13 janvier 2017. 3 f. Déposé le 27 avril 2017. CCE-059
- Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles. *Questions adressées à la direction générale. Assemblée du comité de parents. Rencontre du 6 avril 2017*. Non daté. 2 p. Déposé le 27 avril 2017. CCE-060
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle. Volet Éducation. Parties 1 à 98. Études des crédits 2017-2018]. 27 février 2017. Pagination multiple. Déposé le 28 avril 2017. CCE-061
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition. Volet Éducation. Parties 1 à 49. Études des crédits 2017-2018]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 28 avril 2017. CCE-062
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition. Volet Éducation. Parties 50 à 114. Études des crédits 2017-2018]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 28 avril 2017. CCE-063
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition. Volet Éducation. Parties 115 à 153. Études des crédits 2017-2018]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 28 avril 2017. CCE-064
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle. Volet Formation des adultes, alphabétisation et formation professionnelle. Parties 1 à 35. Études des crédits 2017-2018.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 2 mai 2017. CCE-065
- Statistiques Canada. *Projections linguistiques pour le Canada – 2011 à 2036*. Non daté. 1 f. Déposé le 3 mai 2017. CCE-066
- Parti Québécois. [Communiqué de presse : « *Nous proposons les avancées les plus audacieuses pour la langue française depuis la loi 101* » - Jean-François Lisée]. 14 janvier 2017. Non paginé. Déposé le 3 mai 2017. CCE-067
- Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition. Étude des crédits 2017-2018]. Non daté. Non paginé. Déposé le 3 mai 2017. CCE-068
- Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle. Volet Culture et communications et volet Langue française. Étude des crédits 2017-2018]. Non daté. Non paginé. Déposé le 3 mai 2017. CCE-069

- Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition. Volet Culture et communications et volet Langue française. Étude des crédits 2017-2018]. Non daté. Non paginé. Déposé le 3 mai 2017. CCE-070
- Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements généraux. Office québécois de la langue française et Conseil supérieur de la langue française. Étude des crédits 2017-2018]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 3 mai 2017. CCE-071
- Barcelo, Sylvie. [Correspondance de la sous-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à l'attention du recteur de l'Université de Montréal]. 8 mars 2016. 2 f. Déposé le 4 mai 2017. CCE-072
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition. Études des crédits 2017-2018.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 4 mai 2017. CCE-073
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle. Volet Enseignement supérieur. Parties 1 à 88. Études des crédits 2017-2018.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 4 mai 2017. CCE-074
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition. Volet Enseignement supérieur. Parties 1 à 17 et 154 à 231. Études des crédits 2017-2018.] Non daté. Pagination multiple. Déposé le 4 mai 2017. CCE-075